

Commune de THELIS-LA-COMBE

Mairie - « Le Bourg »

42220 THELIS-LA-COMBE

Tél : 04.77.39.10.06

Fax : 04.77.39.74.02

Mail : thelis-la-combe@wanadoo.fr

MAPA simplifié de travaux-Aménagement chemin de Marlioux

Règlement de Consultation

La commune de THELIS-LA-COMBE envisage la réalisation de travaux d'aménagement d'un chemin au lieu dit « Marlioux » à THELIS-LA-COMBE.

Afin de programmer ces travaux, un dossier de consultation est téléchargeable sur le site de la commune de THELIS-LA-COMBE, à l'adresse suivante :

<https://www.cc-montsdupilat.fr/communaute-de-communes/les-16-communes/thelis-la-combe>

A partir des éléments de ce dossier, il vous est proposé de remettre une offre de prix selon les modalités suivantes :

NB : Préalablement à votre étude, il est nécessaire d'opérer à une visite sur le site.

Date de remise des offres :

Les offres sont à adresser (en recommandé) ou à déposer (contre récépissé) à :

Commune de THELIS-LA-COMBE

Mairie

« Le Bourg »

42220 THELIS-LA-COMBE

Pour le mardi 20 novembre 2018, avant 15 heures

pendant les heures d'ouverture le mardi de 9h à 12 et de 13h à 15h30

et le vendredi de 8h30 à 11h30.

La date envisagée de début des travaux est juillet 2019. La durée des travaux est estimée à 3 mois. Certains travaux pourraient ne pas être réalisés si la commune n'obtenait pas suffisamment de subventions.

Présentation des offres :

Les offres devront être présentées sous pli fermé portant la mention :

« Aménagement du chemin de Marlioux »

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui:

Pour la candidature :

- ⌚ Copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire.
- ⌚ Etre en règle au regard des articles L.512-1 à L.512-11 du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.
- ⌚ Moyens techniques du candidat (machines, matériels, outillage, qualification...)
- ⌚ Moyens humains (effectif du personnel, qualifications...)
- ⌚ Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années indiquant le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux.
- ⌚ Attestations d'assurances responsabilité civile et décennale, en cours de validité.

Pour l'offre :

Commune de THELIS-LA-COMBE

Mairie - « Le Bourg »

42220 THELIS-LA-COMBE

Tél : 04.77.39.10.06

Fax : 04.77.39.74.02

Mail : thelis-la-combe@wanadoo.fr

MAPA simplifié de travaux-Aménagement chemin de Marlioux

Chaque candidat aura à produire, outre les pièces relatives à la candidature, un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui :

- ⌚ Un bordereau descriptif quantitatif et estimatif détaillé, comportant toute indication permettant d'apprécier les propositions de prix, en trois exemplaires.
- ⌚ La liste des sous-traitants que l'entreprise envisage de prendre ainsi que le montant des prestations qui seront sous-traitées.

Critères de jugement des offres :

La meilleure offre sera retenue en fonction des critères suivants et des pondérations suivantes :

Valeur technique	40%
Valeur financière	60%

Valeur technique = 40%

Installation et moyens : moyens humains internes et externes spécifiques au projet, moyens matériels spécifiques à l'exécution, hygiène et sécurité sur le chantier, références similaires.

Mode opératoire envisagé : Analyse technique, méthodologie spécifique au projet, respect de la charte chantier à faibles nuisances, performance énergétique et environnementale.

La valeur technique sera appréciée en exploitant les documents, informations contenues dans le mémoire et les concurrents se verront attribuer les notes suivantes :

- ⌚ Pas de réponse = éliminatoire
- ⌚ 1 = très insuffisant
- ⌚ 2 = insuffisant
- ⌚ 3 = suffisant
- ⌚ 4 = satisfaisant
- ⌚ 5 = très satisfaisant

Pour l'appréciation des offres, chaque critère sera évalué selon l'échelle de notation décrite ci-dessus, les notes allant de 1 à 5, 5 étant la note la plus élevée. Ces notes seront ensuite affectées du pourcentage indiqué de 40%.

Valeur financière = 60 %

Pour le critère prix, la note sera établie selon la formule suivante :

Note de l'offre = Note maximum x Valeur de la meilleure offre / Valeur de l'offre.

Les offres présentant un écart de + ou – 25% de la moyenne de l'ensemble des offres plus estimation, ne seront pas notées sur la valeur financière et elles seront éliminées.

Commune de THELIS-LA-COMBE

Mairie - « Le Bourg »

42220 THELIS-LA-COMBE

Tél : 04.77.39.10.06

Fax : 04.77.39.74.02

Mail : thelis-la-combe@wanadoo.fr

MAPA simplifié de travaux-Aménagement chemin de Marlioux

Rectification des offres :

- ⌚ En cas de discordance constatée dans l'offre, les indications portées en lettres sur l'état des prix forfaitaires et/ou le bordereau des prix unitaires, prévaudront sur toutes autres indications de l'offre et le montant du détail estimatif sera rectifié en conséquence.
- ⌚ Dans le cas de prix unitaire, les erreurs de multiplication, d'addition ou de report, qui seraient constatées dans le détail estimatif, seront également rectifiées et pour le jugement des offres, c'est le montant ainsi rectifié du détail estimatif qui sera pris en considération.
- ⌚ Dans le cas de prix forfaitaire, si des erreurs de multiplication, d'addition ou de report, sont constatées dans la décomposition du prix global forfaitaire ou d'un prix forfaitaire dans l'offre du concurrent, le montant de ce prix ne sera pas rectifié pour le jugement de la consultation. Toutefois, si l'entrepreneur concerné est sur le point d'être retenu, il sera invité à rectifier cette décomposition pour la mettre en harmonie avec son offre. En cas de refus, son offre sera éliminée comme non-cohérente.
- ⌚ Dans le cas de prix unitaire et si le sous-détail d'un prix unitaire est demandé, si des erreurs de multiplication, d'addition ou de report sont constatées dans ce sous-détail, dans l'offre d'un concurrent, le montant de ce prix ne sera pas rectifié pour le jugement de la consultation. Toutefois, si l'entrepreneur concerné est sur le point d'être retenu, il sera invité à rectifier ce sous-détail pour le mettre en harmonie avec le prix unitaire correspondant. En cas de refus, son offre sera éliminée comme non-cohérente.
- ⌚ **Un écrit par mail ou par fax sera demandé pour confirmer la proposition de l'entrepreneur.**

Attribution du marché :

Les lots seront déclarés infructueux lorsque les offres reçues seront supérieures ou inférieures à 30% de l'estimatif.

Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Modalités d'exécution des travaux :

Les entrepreneurs retenus recevront un ordre de service, établi sur la base de l'offre retenue.

Renseignements techniques :

Uniquement par mail : clavier.jean-christophe@wanadoo.fr

Renseignements administratifs :

Uniquement par mail : thelis-la-combe@wanadoo.fr